

LA FORMATION
EN 10 POINTS

CQP ESCALADE
LAVAL

du 14 avril
au 30 nov. 2020

conditions d'exercice 1

Encadrement en autonomie de l'escalade sur structures artificielles, en découverte et initiation, jusqu'à 360 heures par an.

pré-requis 2

Être majeur, disposer d'un certificat médical, détenir le PSC1 ou équivalent, justifier d'une expérience d'encadrement d'au moins 50h, et du niveau technique minimum demandé.

tests techniques 3

Réalisation flash de 2 voies sur 3 proposées de niveau 6b, et d'un bloc sur 3 proposés de niveau 5c.

Le prochain test aura lieu le 14 février à Laval.

Coût : 80€.

sélection & positionnement 4

L'entretien a pour but : d'une part, d'effectuer une sélection pour limiter la session à un effectif raisonnable, et d'autre part, de se prononcer sur d'éventuels allègements.

Le positionnement se déroulera le 13 mars à Laval.

formation 5

Elle se déroule en alternance sur une durée de 7 mois : 161 heures en centre de formation et 105 heures en situation professionnelle : **du 14 avril au 30 novembre 2020.**

Date limite d'inscription : 18 février.

compétences 6

Bloc 1 : Accueil des publics avant, pendant, et après la séance.

Bloc 2 : Encadrement dans les disciplines bloc, difficulté et vitesse, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et en s'appuyant sur les références fédérales.

Bloc 3 : Dynamisation du groupe dans et autour de l'activité.

Bloc 4 : Intégration de l'activité de l'animateur dans le fonctionnement de la structure.

Bloc 5 : Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident.

coût de la formation 7

Coût total sans allègement : 2576€

Prises en charge possibles :

- salariés : via l'employeur,
- demandeurs d'emploi : mission locale, pôle emploi, région...

dispenses 8

Le **passport bleu** obtenu après le 1er septembre 2011 dispense du **test technique**.

L'**initiateur escalade** à jour de sa formation continue dispense des **blocs 1 et 3**.

VAE 9

possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences en fonction de l'expérience.

contact & inscription 10

Formation-pro@ffme.fr

Plus d'informations sur :

www.ffme.fr rubrique formation professionnelle.